Politique des frais d'encan public et des paiements

Frais d'acheteur et acomptes préautorisés

Lorsque vous vous inscrivez pour acheter à un encan, les renseignements de votre carte de crédit sont stockés de façon sécuritaire sous votre profil. La demande d'un badge d'enchérisseur déclenche un acompte préautorisé temporaire sur votre carte de crédit selon votre mode de participation :

- **Enchérir en personne :** retenue de 400 $
- **Enchérir en ligne :** retenue de 1 000 $

Fonctionnement de l'acompte

- **Si vous remportez un véhicule :** le montant retenu est prélevé à titre d'acompte non remboursable et crédité directement sur votre solde total. Votre facture comprendra le prix d'achat du véhicule, les frais d'acheteur, les frais du rapport d'historique du véhicule, ainsi que tous les services complémentaires ajoutés, comme les inspections après-ventes ou le service de transport.
- **Si vous ne remportez pas de véhicule :** l'acompte est entièrement libéré et aucuns frais ne seront prélevés.
- **Si vous remportez un véhicule, mais omettez de payer :** le montant de l'acompte est prélevé et, lors de l'annulation de la vente, OPENLANE conserve ces fonds à titre de frais pour non-paiement.

Frais de vendeur et versements

Pour vous inscrire en tant que vendeur, vous devez associer un compte bancaire de transfert électronique de fonds (TEF) afin qu'OPENLANE puisse vous verser le produit de vos ventes faites à l'encan.

- **Prix de vente :** le montant de la mise gagnante pour votre véhicule.
- **Frais de vendeur :** des frais standards déduits directement du prix de vente de votre véhicule.
- **Versement :** le produit net de la vente, après déduction des frais de vendeur, sera versé sur votre compte TEF associé dans les 24 heures suivant la transaction.